

Vanves, le 6 janvier 2017

Monsieur, cher adhérent,

Faute d'une vision partagée, avec le Groupe Audiens, sur la stratégie et la gouvernance permettant de faire vivre une vraie démocratie de proximité, véritable ADN mutualiste garantissant aux adhérents de participer aux débats et de participer aux décisions structurantes, le 5 janvier dernier vos délégués mutualistes réunis en assemblée générale ont, à une très large majorité, confirmé le choix de mettre un terme à 13 ans de vie commune avec le Groupe (Audiens) que nos mutuelles avaient contribué à bâtir. Lors de cette même assemblée générale, vos délégués ont décidé également de ratifier les modalités d'un nouveau partenariat avec un groupe 100% mutualiste : le Groupe Harmonie.

La Mutuelle Audiens de la presse du spectacle et de la communication est donc membre démissionnaire du Groupe Audiens. Contrainte par les statuts de ce groupe la mutuelle lui restera cependant liée au plus tard jusqu'au 31 décembre 2017.

Construit autour d'Harmonie Mutuelle, 1<sup>re</sup> mutuelle santé de France, le Groupe Harmonie s'affirme comme un acteur global de santé. Il regroupe aujourd'hui une cinquantaine de mutuelles, plus de 600 structures de soins sur l'ensemble du territoire (magasins d'optique, centres d'audioprothèse, centres de santé dentaire, établissements enfance et famille, établissements et services pour personnes âgées,...). Fort de ce positionnement, le Groupe Harmonie accompagne le développement des mutuelles membres au service de leurs adhérents.

Ce choix historique pour notre mutuelle, née de la fusion de mutuelles issues du monde du spectacle et de la presse, est l'opportunité d'ouvrir de nouvelles perspectives, de créer de nouvelles solidarités. Ce rapprochement devrait permettre aussi à terme d'adosser notre offre et nos services à ceux du Groupe Harmonie.

**Malgré les avantages que constitue notre nouveau partenariat avec le Groupe Harmonie, Il est probable que certains tenteront de vous déstabiliser et de vous convaincre de quitter notre mutuelle. Ne vous laissez pas abuser !**

**Nous pouvons vous assurer de l'absence de conséquences pour votre contrat de santé, la mutuelle disposant des capacités financières suffisantes pour vous garantir le même niveau de prestations et de services associés.**

**Les coordonnées de gestion de vos dossiers ne sont pas modifiées et vous serez informés régulièrement dans votre revue trimestrielle le *Mutualiste* de toute évolution du service qui vous est rendu.**

En cette période où la santé est au cœur des débats, sachez Monsieur, cher adhérent que vous pouvez compter sur l'engagement des administrateurs militants bénévoles, actifs ou retraités d'entreprises de la presse et du spectacle pour continuer à veiller à la bonne gestion de votre mutuelle pour en assurer son avenir.

Votre mutuelle demeure la mutuelle de référence des professionnels de la presse, du spectacle et de la communication et plus largement du monde de la Culture.

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une très bonne année 2017.

**Le conseil d'administration**